



ÉTÉ 2024

Accueils de Loisirs

de la ville de Nîmes

ACCUEILS ET ACTIVITÉS DE 3 À 13 ANS





EDITO

Madame, Monsieur,
Chers parents,

La Ville de Nîmes et l'association ifac, prestataire gestionnaire des accueils de loisirs, sont heureux d'accueillir vos enfants âgés de 3 à 13 ans pendant la période estivale.

A partir du 8 juillet et jusqu'au 23 août, vous avez le choix de la structure d'accueil selon le projet pédagogique, la situation géographique et en fonction de la tranche d'âge. Afin de faciliter l'organisation de vos familles, des animateurs accueilleront vos enfants pour ensuite les transporter à l'accueil de loisirs que vous aurez choisi.

Des activités variées, encadrées et animées par des professionnels de l'animation, seront proposées à vos enfants pour des vacances récréatives, éducatives autour de thématiques artistiques, sportives, scientifiques, environnementales. Les équipes mettront tout en oeuvre pour répondre aux attentes des enfants et à vos exigences, en termes de sécurité, et de bien-être.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les différentes informations concernant les modalités d'accueil, les horaires, les structures ouvertes et les points de raccompagnement associés.

Vous souhaitant de passer un bel été et vous retrouver nombreux, dans les accueils de loisirs de Nîmes.

Bien à vous,

MAUD CHELVI-SENDIN
Conseillère municipale
déléguée aux accueils de loisirs

JEAN-PAUL FOURNIER
Maire de Nîmes



INSCRIPTIONS

accueils de loisirs

DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les vacances d'été débutent le **mercredi 19 juin 2024**.
L'inscription est désormais forfaitaire à la semaine quel que soit le nombre de jours choisis.


Retrouvez toutes les modalités sur www.nimes.fr : [Accueil](#) > [démarches](#) > [ALSH](#)


2 possibilités d'inscriptions :


- en ligne via votre espace personnel
- prise de rendez-vous avec un accueil municipal


Une assistance téléphonique est disponible au 04 66 76 70 01


LES ACCUEILS MUNICIPAUX

 Mairie de Nîmes
Place de l'Hôtel de Ville

 C.A.M du chemin Bas d'Avignon
10, rue du Commandant L'Herminier

 Mairie annexe Saint-Césaire
61, rue Mascard

 C.A.M du Mas de Mingue
251 Avenue Monseigneur Claverie

 Mairie annexe Courbessac
Place de l'église

 C.A.M de Pissevin
2, place Roger Bastide

*C.A.M. = Centre Administratif Municipal

INSCRIPTIONS

accueils de loisirs



LES DOCUMENTS À FOURNIR

Pour un enfant ayant déjà fréquenté les accueils de loisirs ou étant inscrit dans une école publique nîmoise :

Avoir un Dossier Unique Enfant DUE (ALAE, Restauration Scolaire, ALSH) valide pour l'année en cours.

Pour une première inscription d'enfant ne fréquentant pas une école publique nîmoise :

- Une copie du livret de famille,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir liste acceptée sur www.nimes.fr),
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant (3 doubles pages).

Le cas échéant :

- L'Aide aux Temps Libre (ATL) pour les bénéficiaires de la CAF,
- La décision de justice contenant le droit de garde exclusif,
- Un ou des avis d'imposition du foyer (PASS Famille),
- Le cas échéant, l'attestation MDPH ou ULIS ou école de Plein Air ou d'allocation d'éducation enfant handicapé (PASS Famille).

Pour tous renseignements complémentaires, consultez la rubrique «mes démarches» du site de la Ville www.nimes.fr



INFORMATIONS

accueils de loisirs

LES HORAIRES D'ACCUEIL

Dans tous les accueils de loisirs, les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 9h. Les parents peuvent venir les chercher à partir de 17h jusqu'à 18h30.

RENÉ CHAR

Les enfants sont accueillis exclusivement en demi-journée sans repas. L'accueil se déroule le matin de 7h30 à 9h et l'après-midi de 13h30 à 14h. Les départs se feront à partir de 12h30 et le soir à partir de 17h et jusqu'à 18h30.

HENRI WALLON

Les enfants sont accueillis le matin de 8h à 9h. Les départs se feront le soir entre 17h et 18h.

LA TARIFICATION

Un taux de réduction peut être calculé en fonction des revenus du foyer et des enfants à charge, dès lors que vous êtes nîmois ou hors nîmois avec un enfant en situation de handicap. Il y a autant de tarifs que de situations familiales.

Pour en bénéficier, il est important, de procéder au calcul de votre «Pass famille».

Pour tout renseignement complémentaire et simuler votre tarif, consultez la rubrique «Mes démarches» du site internet de la Ville : www.nimes.fr

INFORMATION INSCRIPTION

L'inscription et le paiement doivent être faits avant toute fréquentation, sans quoi des frais de gestion seront appliqués.

CONTACTS AVEC LES FAMILLES

Vous pouvez prendre connaissance du programme d'activités, des projets pédagogiques et de fonctionnement de l'accueil de loisirs de votre enfant sur internet www.ifac.asso.fr/nimes ou auprès de l'équipe d'animation.

Les équipes d'animation sont à la disposition des familles pour discuter de la vie de la structure et recevoir toutes les propositions, remarques et suggestions.

Le règlement intérieur est disponible sur le site de la ville (www.nimes.fr). Il est important que chacun puisse en prendre connaissance afin de garantir le bon fonctionnement des accueils.

INFORMATIONS

accueils de loisirs



À NOTER

Pour les enfants en situation de handicap, un accueil est également possible.

Renseignements sur les modalités d'inscription et d'accueil auprès du Service Action Éducative ou d'ifac.

LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES




Pour les enfants ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) à l'école, il est impératif de nous en faire une copie afin de le transmettre le premier jour d'accueil.

Si vous n'en possédez pas, il convient de prévoir un rendez-vous avec le directeur de l'accueil de loisirs pour constituer un dossier PAI afin qu'il puisse être mis en place dès le 1er jour de fréquentation.

Accueils de loisirs MATERNELS

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS

en Juillet du 08-07 au 02-08 

	Accueil	Horaires et points de ramassage
CAPOUCHINÉ 2 Square Albert Soboul 04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01	Accueil direct sur place	
MARIE CURIE 30, chemin du Belvédère 04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h15 Paul Marcelin
COURBESSAC 2801, route de Courbessac 04 30 06 78 77 / 06 99 38 73 40	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 Pont de Justice 8h40 / 17h20 Danièle Casanova
HENRI WALLON 210, rue Utrillo 04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21	Accueil direct sur place	
JEAN CARRIÈRE 15, rue Maurice Fayet 04 30 06 78 59 / 06 99 38 72 65	Accueil direct sur place	
MONT DUPLAN (CALANDRETA) 2, rue André Girard 04 30 06 78 88 / 06 99 38 72 60	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h20 J. Jacques Rousseau



Accueils de loisirs MATERNELS

Juillet

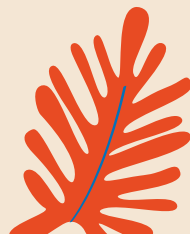
ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS

en Juillet du 08-07 au 02-08



	Accueil	Horaires et points de ramassage
LA PLACETTE 10, rue Hôtel Dieu 04 30 06 77 36 / 06 99 38 73 31	Accueil direct sur place	X
LA CIGALE 104 ch. de l'auberge de jeunesse 04 30 06 78 42 / 06 99 38 73 32	Accueil direct sur place	8h30 / 17h30 Jean Jaurés
EDGAR TAILHADES 2, rue Edgar Tailhades 04 30 06 77 19 / 06 99 38 72 68	Accueil direct sur place	X
RENÉ CHAR (demi-journée) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place	X



Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles



Accueils de loisirs MATERNELS

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS

en Août du 05-08 au 23-08 

	Accueil	Horaires et points de ramassage
CAPOUCHINÉ 2 Square Albert Soboul 04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01	Accueil direct sur place	
MARIE CURIE 30, chemin du Belvédère 04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h15 Paul Marcellin 8h45 / 17h20 Jean Jaurés
COURBESSAC 2801, route de Courbessac 04 30 06 78 77 / 06 99 38 73 40	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 Pont de Justice 8h40 / 17h20 Danièle Casanova
HENRI WALLON 210, rue Utrillo 04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21	Accueil direct sur place	

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles

Accueils de loisirs MATERNELS

Août

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS

en Août du 05-08 au 23-08





	Accueil	Horaires et points de ramassage
JEAN CARRIÈRE 15, rue Maurice Fayet 04 30 06 78 59 / 06 99 38 72 65	Accueil direct sur place	X
MONT DUPLAN (CALANDRETA) 2, rue André Girard 04 30 06 78 88 / 06 99 38 72 60	Accueil direct sur place	8h40 / 17h20 J. Jacques Rousseau
RENÉ CHAR (demi-journée) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place	X

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles

Accueils de loisirs ÉLÉMENTAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS
en Juillet du 08-07 au 02-08 

	Accueil	Horaires et points de ramassage
CAPOUCHINÉ 2 Square Albert Soboul 04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01	Accueil direct sur place	
MARIE CURIE 30, chemin du Belvédère 04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h15 Paul Marcelin
JEAN D'ORMESSON 297, avenue Monseigneur Robert Dalverny 04 30 06 78 21 / 06 99 38 73 40	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 Pont de Justice 8h40 / 17h20 Danièle Casanova 8h45 / 17h20 Courbessac
HENRI WALLON 210, rue Utrillo 04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21	Accueil direct sur place	
MAS BOULBON 1099 ch. du Mas Boulbon 04 66 28 40 87 / 06 99 38 73 56	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 J. Jacques Rousseau 8h40 / 17h20 Talabot 8h30 / 17h30 René Char 8h40 / 17h20 Jean Carrière

ACCUEIL 6-13 ANS

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles



Accueils de loisirs ÉLÉMENTAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS

en Juillet du 08-07 au 02-08






	Accueil	Horaires et points de ramassage
LA PLACETTE 10, rue Hôtel Dieu 04 30 06 77 36 / 06 99 38 73 31	Accueil direct sur place	X
LA CIGALE 104 ch. de l'auberge de jeunesse 04 30 06 78 42 / 06 99 38 73 32	Accueil direct sur place	8h40 / 17h20 Jean Jaurés
MONT DUPLAN ÉLÉMENTAIRE (REPLACE PROSPER MÉRIMÉE) 6, avenue du Mont Duplan 04 30 06 78 65 / 06 99 38 73 37	Accueil direct sur place	X
EDGAR TAILHADES 2, rue Edgar Tailhades 04 30 06 77 19 / 06 99 38 72 68	Accueil direct sur place	X
RENÉ CHAR (demi-journée) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place	X

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles

Accueils de loisirs ÉLÉMENTAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS

en Août du 05-08 au 23-08 

	Accueil	Horaires et points de ramassage
CAPOUCHINÉ 2 Square Albert Soboul 04 30 06 78 34 / 06 99 38 73 01	Accueil direct sur place	
MARIE CURIE 30, chemin du Belvédère 04 30 06 77 89 / 06 99 38 72 89	Accueil direct sur place + ramassage	8h40 / 17h15 Paul Marcelin 8h30 / 17h30 Mont Duplan 8h45 / 17h20 Jean Jaurés
JEAN D'ORMESSON 297, avenue Monseigneur Robert Dalverny 04 30 06 78 21 / 06 99 38 73 40	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 Pont de Justice 8h40 / 17h20 Danièle Casanova 8h45 / 17h20 Courbessac
HENRI WALLON 210, rue Utrillo 04 30 06 78 54 / 06 99 38 73 21	Accueil direct sur place	
MAS BOULBON 1099 ch. du Mas Boulbon 04 66 28 40 87 / 06 99 38 73 56	Accueil direct sur place + ramassage	8h30 / 17h30 J. Jacques Rousseau 8h40 / 17h20 Talabot 8h30 / 17h30 René Char 8h40 / 17h20 Jean Carrière
RENÉ CHAR (demi-journée) 100, rue Louis Landi 04 66 28 40 82 / 06 99 38 72 63	Accueil direct sur place	

Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances exceptionnelles

LES ACTIVITÉS accessoires



Des activités accessoires sont organisées par les différents accueils de loisirs. Ces projets sont élaborés avec et pour les enfants sur une période définie en juillet ou en août. L'équipe d'animation pourra vous apporter les informations complémentaires.

LES PIÈCES À FOURNIR aux directeurs

Elles sont les mêmes que pour l'inscription en accueil de loisirs auxquelles il faut ajouter :

- Photocopie de l'attestation de la carte vitale ou attestation CMU
- Test anti-panique réalisé en piscine



ifac en quelques mots

L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. Ifac se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge.

Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.

Implanté à Nîmes depuis 18 ans, ifac est un lieu de ressources, d'échanges et de confrontation d'expériences, de réflexions et de projets. Agissant dans un esprit de respect, d'ouverture, de pluralité et de compréhension des différences, nous concevons avec les collectivités des solutions adaptées aux spécificités et contraintes locales.

Depuis 2003, la Ville de Nîmes confie à ifac, dans le cadre d'un marché public, la gestion du fonctionnement de ses accueils de loisirs.

ifac - Pays d'Oc

58 bis rue Vincent Faiïta 30 000 Nîmes

04 66 70 92 40

www.ifac.asso.fr/nimes

 Animation Nîmes

Avec le soutien de

